

BULLETIN ENVOYÉ À  
TOUTE LA PROFESSION

MOBILISATION DE TOUTES  
ET TOUS POUR  
LA FONCTION PUBLIQUE  
ET L'ÉDUCATION



ILS VEULENT LA CASSER !



**LE 9 MAI**  
grève pour  
la Fonction  
Publique !



**LE 18 MAI**  
mobilisation pour l'Éducation !

**CONTRE** le projet de loi Blanquer ;  
**POUR** une vraie ambition pour l'École !

**NE PAS LAISSER FAIRE !**



## Déterminé-es ensemble les 9 et 18 mai

**A**près un 1<sup>er</sup> mai où les mobilisations ont été très conséquentes partout en France, à l'appel des organisations syndicales, la « fête » des revendications des travailleurs a été un succès. Ce succès a toutefois été gâché par de nombreuses violences à Paris et a brouillé l'expression des revendications sociales des travailleurs et travailleuses. Poursuivre, et être encore plus déterminés et nombreux est essentiel pour exprimer nos mécontentements mais aussi nos désaccords sur la loi de « transformation de la Fonction publique » et celle de « l'École de la confiance ».

Nous devons fédérer les milliers d'initiatives prises depuis des mois pour imposer le retrait de ces projets néfastes. C'est le sens des mobilisations que nous menons et qui commence à payer. On en voit des traces dans l'allocution présidentielle (même si cette dernière souffle le tiède et le froid), mais aussi dans les débats du Sénat ou, par exemple, les établissements des savoirs fondamentaux sont supprimés. Par contre, d'autres amendements, d'autres propositions vont dans le mauvais sens, comme la possibilité d'annualiser les temps de service...

Marquer plus fortement nos oppositions et refus à ces projets sont une nécessité absolue pour préserver l'avenir. Le 9 mai pour la Fonction publique et le 18 mai dans une manifestation nationale pour l'Éducation, sont deux temps forts et importants qu'il nous faut réussir de manière magistrale, en faisant une véritable démonstration de force !

Les enseignants d'EPS et de sport ne doivent pas s'y tromper. Ils sont au cœur d'une tourmente, cernés par trois projets qui, dans le fond de l'analyse, partagent les mêmes visées. Ce sont nos professions, nos missions qui seront fortement bouleversés. Comme fonctionnaires, nous serions

directement impactés par la transformation de la Fonction publique et des dispositifs qui nous placeraient dans une subordination inacceptable aux hiérarchies, comme enseignants ensuite avec l'école de la confiance qui ferait de nous de simples exécutants sans liberté de contester des orientations non partagées et, enfin, comme enseignants d'EPS quand l'ensemble du système sportif français est mis à mal et s'oriente vers des formes de privatisations, plaçant les fédérations au centre du dispositif. On se dirige vers ce que le président du CNOSF appelait de ses vœux : le sport, et l'Éducation par le sport, ce sont aux fédérations de jouer ce rôle, ce n'est pas celui de l'École qui, elle, doit « instruire ».

Pour notre avenir et celui des élèves, pour celui du service public du sport, de l'Éducation, pour nos métiers, ... chacun-e doit s'engager !

Le danger est réel et n'a jamais été aussi fort. Être TOUS et TOUTES en grève le 9 et dans la rue les 9 et 18, quelles que soient nos divergences d'appréciations sur tel ou tel point est primordial.

Ne rien faire en espérant que les impacts seront minimes, ou en se disant qu'il sera toujours temps de reconstruire plus tard serait une grave erreur. Nous ne pouvons pas rester indifférents si nous croyons à l'intérêt général et aux services publics.

Retrouvons-nous, ensemble, les 9 et 18 mai pour contrecarrer ces projets et pour revendiquer d'autres perspectives !

**Benoît HUBERT**

secrétaire général  
benoit.hubert@snepsfu.net



## LES PERSONNELS JEUNESSE ET SPORTS PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Au prétexte de vouloir rénover le modèle sportif français, c'est au service public du sport que le gouvernement s'attaque.

Avec la création de l'Agence Nationale du Sport, il externalise des missions de Service Public. En n'ouvrant pas de concours de professeur de sport, il encourage le recours au contrat. En refusant l'instauration de barème pour les actes de gestion (mutations, bonifications d'ancienneté au 6ème et au 8ème échelon, accès à la classe exceptionnelle) tout en donnant un poids prépondérant à l'avis des chefs de service, il entend affaiblir le rôle des CAPN.

En demandant aux hiérarchies locales de moduler les indemnités des personnels JS, qui représentent près d'1/4 de leur rémunération, il entend valoriser le mérite individuel. Et comme si cela ne suffisait pas, il œuvre aussi pour le détachement des professeurs de sport exerçant les missions de Conseillers Techniques et Sportifs (CTS) dans les fédérations sportives... Face à l'opposition unanime de tous les acteurs, le gouvernement vient de présenter un amendement (le 29/04/19) qui prévoit le **détachement d'office** des fonctionnaires exerçant leurs missions auprès d'une personne morale de droit privé.

**Pour faire échouer ce projet et faire gagner le sport, nous appelons tous les agent.es à participer aux mobilisations du 09 mai.**

■  
gwenaelle.natter@snepsfu.net





# LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE OU COMMENT LA DÉTRUIRE !

Cette loi, portée par le gouvernement, actuellement en discussion parlementaire, est une loi scélérate qui veut purement et simplement détruire la Fonction Publique et, à terme, le Service Public et ses missions. Alors que notre modèle social a fait la preuve de son efficacité pour atténuer les effets des crises économiques en tant qu'amortisseur social, Macron et consorts entendent tout démolir pour pouvoir ouvrir aux marchés les missions relevant du Service Public. Il faudrait donc limiter le périmètre de l'État aux seules fonctions régaliennes : Justice, Défense, Police, Diplomatie et Fiscalité ?

La Fonction Publique, construction sociale au service de l'intérêt général, est un rempart contre l'externalisation des prérogatives et responsabilités de l'État. Il convient donc de la détruire méthodiquement, non en la supprimant directement, mais en s'attaquant à ses fondements : l'impartialité, la neutralité, l'égalité de traitement des usagers.

## Ce projet de loi entend :

- Recruter par contrat plutôt que par concours (exemple cette année avec aucun concours de recrutement de Conseiller Technique Sportif).
- Valoriser le mérite individuel dans les rémunérations et carrières.
- Supprimer le rôle des élu.es dans les commissions paritaires dans les actes de gestions des carrières (avancement, promotions).
- Laisser les affectations à la seule main de l'administration sans contrôle des élu.es.
- Instaurer une nouvelle sanction avec 3 jours de mise à pied à la seule demande du supérieur hiérarchique.
- Fusionner les Comités Techniques et les CHSCT.

Le 9 mai, journée de grève Fonction Publique à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, doit être massive pour signifier clairement à Macron et à son gouvernement, ainsi qu'aux élu.es, que cette loi nous n'en voulons pas !

[polo.lemonnier@snefpsu.net](mailto:polo.lemonnier@snefpsu.net)



## SUPPRIMER DES EMPLOIS POUR ÉTRANGLER LA FONCTION PUBLIQUE !

Les mobilisations de la Fonction Publique et des enseignants, mais aussi le mouvement social, ont eu un impact sur l'expression présidentielle. Le Président Macron a laissé entendre que l'objectif des 120 000 suppressions ne serait peut-être pas tenu, ce que Darmanin s'est empressé d'édulcorer en affirmant qu'à la Fonction publique territoriale il continuerait et qu'à l'État, si les choses étaient regardées, elles ne le seraient qu'à partir de l'an prochain. Ces suppressions de postes vont affaiblir considérablement les services publics. Si des fissures semblent apparaître, nous devons tout faire pour les élargir et faire tomber le mur en nous mobilisant les 9 et 18 mai prochain.

### DANS L'ÉDUCATION

Les mesures de baisse des RECRUTEMENTS conduisent à :

- chômage pour les jeunes de STAPS,
- blocage des mutations,
- multiplication des affections sur plusieurs établissements
- augmentation du temps de travail
- recours accru à la précarité

Dans la fonction publique d'Etat, en deux ans, 5 850 postes ont été supprimés, dont 3 850 à l'Éducation nationale, et le plus dur reste à venir car le gouvernement annonce encore 45 000 suppressions dans les 3 ans...

Cela se traduit déjà par des constantes dégradations des conditions de travail pour les enseignants et d'apprentissage pour les élèves. Ce qui contribue à rendre l'école et la société de plus en plus inégalitaire. Ce qui heurte nos valeurs. Bien faire son travail et faire réussir tous nos élèves devient de plus en plus difficile !


Mais baisser les recrutements alors que les effectifs dans le second degré ne cesse d'augmenter comme le fait savoir la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance du MEN\*, interroge.

En effet, « **Les effectifs du second degré vont augmenter à chaque rentrée scolaire entre 2019 et 2023. Après les 26 000 de cette année, en 2019, 34 400 élèves supplémentaires sont attendus. L'augmentation devrait se poursuivre à un rythme similaire en 2020 et 2021 avec environ 30 000 élèves supplémentaires attendus chaque rentrée...** » N°19.06 - mars 2019.

**La lettre de mission de Blanquer n'est-elle pas de mettre le feu ou de réduire en cendre la fonction émancipatrice de l'École et de l'EPS ?**

**Blanquer, Darmanin, Dussopt... cassent les services publics ! Et si nous les arrêtons ?** ■

[alain.briglia@snefpsu.net](mailto:alain.briglia@snefpsu.net)



## LA REVALO IL NOUS LA FAUT !

Alors que nos voisins fonctionnaires allemands ont obtenu 8% d'augmentation, ici en France les fonctionnaires devraient subir inexorablement une perte de pouvoir d'achat !

Gel du point d'indice reconduit, jour de carence, report de mesures PPCR, CSG mal compensée, volonté de réinstaurer le mérite et une nouvelle journée de solidarité, ... c'est ainsi que Macron traite plus de 20% de la population active. Les fonctionnaires seraient donc de tels parias qu'ils ne pourraient bénéficier d'une revalorisation ? Dans le même temps, le gouvernement maintient ses cadeaux fiscaux aux plus riches, privant le budget de l'État de moyens pour répondre à cette demande de revalorisation juste et légitime. La reconnaissance salariale de l'engagement des agent.es de la Fonction Publique doit être portée haut et fort, cette revendication doit être entendue. Assez du mépris à l'égard des 5,3 millions de fonctionnaires qui contribuent à la richesse nationale en assurant leurs missions au service de l'intérêt général. Macron est contraint de reconnaître la nécessité de revaloriser les enseignants dans ses conclusions du grand débat. Alors le 9 et 18 mai, portons aussi cette exigence ! Un fonctionnaire respecté, c'est un fonctionnaire bien payé !

[polo.lemonnier@snefpsu.net](mailto:polo.lemonnier@snefpsu.net)



# POUR L'ÉDUCATION

Se mobiliser les 9 et 18 mai pour une réécriture des programmes d'EPS, le retour de l'EPS au DNB et une revalorisation au baccalauréat, contre la loi Blanquer scélérate !

Pour une reconnaissance scolaire de notre discipline à la hauteur des enjeux sociaux !

## PROGRAMMES

Pour l'EPS, la situation est problématique. Après avoir subi un texte pour le collège qui prive la discipline de toute « matière » concrète, au profit de grandes généralités inutiles pour construire un enseignement, on pouvait espérer mieux pour le lycée qui est le lieu de l'approfondissement. Nous avons donc désormais un texte similaire, à deux différences près : la liste d'APSA, absente du programme collège, mais enfermée dans une classification désastreuse et la présence ici « d'éléments prioritaires » pour atteindre les attendus, qui donnent quelques repères et un peu de consistance. Mais cela reste light malgré tout. Les conditions institutionnelles ne sont plus réunies pour produire des textes de qualité. La gestion du dossier par le ministère est catastrophique pour les disciplines (dont la nôtre évidemment) et méprisant pour les personnes qui, à un titre ou un autre, ont travaillé sur le sujet. Pour les disciplines, c'est un traitement qui montre à quel point on se fiche éperdument du contenu de ce qui s'enseigne. La réussite, l'intérêt, les besoins de connaissance, l'évolution des pratiques, ... Tout cela est balayé au profit d'une gestion de surface. Pour le reste c'est un déni de démocratie. Pour l'EPS, on avait vécu ça en 2015, avant tout le monde, puisque la situation dans laquelle nous avons été est similaire à ce qui vient de se passer : un groupe d'experts a travaillé avec le CSP et leur travail a été purement et simplement effacé. Pour ce qui est de la voie professionnelle, nous avons dénoncé, dans ce texte plus que tout autre précédent, le caractère uniquement contributif de la discipline qui vise principalement à l'insertion professionnelle. Ce qui est extrêmement réducteur et qui, à certains égards, nie les apports spécifiques et originaux de la discipline.

## CERTIFICATION

La volonté de transformer (supprimer à terme) les diplômes pour les remplacer par un « portefeuille de compétences » est un mouvement auquel nous nous opposons. La perte d'exigences nationales d'un diplôme de même valeur, qu'il soit passé ici ou là, au profit d'une individualisation, est la marque d'une politique qui cherche à morceler au lieu d'unifier,

à individualiser au lieu de mutualiser. C'est le choix de rendre la certification dépendante du contexte local, particulièrement du « capital culturel et économique » de chaque élève. L'injonction à s'y adapter n'est que le masque d'une assignation à résidence qui creuse le lit des inégalités. En effet, les résultats scolaires sont corrélés aux catégories sociales professionnelles des familles des élèves, en France plus qu'ailleurs. C'est dans ce contexte que nous dénonçons la suppression pure et simple de l'évaluation spécifique en EPS au diplôme national de brevet (DNB) et l'affaiblissement



de l'EPS au baccalauréat, notamment à cause d'un manque de « spécialité » EPS au lycée.

## LOI « BLANQUER »

Après avoir dit qu'il n'y aurait pas de « loi Blanquer », le ministre trahit ses propres propos. Le projet de loi est écrit sans aucune concertation et constitue un passage en force anti-démocratique visant à transformer le système en le rendant perméable à de futurs gros changements. La fusion des écoles primaires et des collèges deviendrait possible par la création des EPLE des « savoirs fondamentaux (où les savoirs dits fondamentaux se restreignent à savoir lire, écrire, compter, respecter autrui) mais actuellement supprimée par le sénat, l'expérimentation pouvant déroger aux éléments du statut des enseignants (le temps de travail hebdomadaire, ...), toute critique des mesures ministérielles proscrite, pseudo pré-recrutement des étudiants, en réalité la possibilité de faire jouer aux AED le rôle des remplaçants des professeurs, etc. ■

[andjelko.svrclin@snefsu.net](mailto:andjelko.svrclin@snefsu.net)



## L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ES) PLEINEMENT IMPACTÉ

**par les lois de transformation de la FP et de l'éducation.**

Les enseignant.es d'EPS exerçant dans le supérieur subissent déjà les dégradations de leurs conditions de travail et une attaque de leurs missions de service public (austérité, **Parcoursup avec loi ORE, frais d'inscription, ...**) en lien avec les différentes réformes du 2<sup>nd</sup> degré. L'EPS, la formation et le sport à l'université seront encore affaiblis.

Par exemple, la loi de « transformation de la Fonction Publique », si elle est adoptée, impactera le travail en équipe quand dans un SUAPS, un STAPS ou un ESPE, ne resteront que quelques enseignants d'EPS sous statut avec une majorité de collègues permanents contractuels hors statut Fonction Publique et exerçant le même travail.

Dans un contexte de baisse des dépenses publiques, ces projets de lois et contres réformes, qui font système, changeront la nature du service public de l'Enseignement Supérieur, l'éloignant de l'intérêt général, amplifiant les inégalités, le chacun pour soi et l'affaiblissement des solidarités...

**Le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche est pleinement concerné par ces projets et ne peut rester indifférent ou en dehors des mobilisations.**

Pour cela, les enseignants exerçant dans le supérieur doivent s'engager dans les journées d'actions du 9 mai et 18 mai. ■

[pascal.anger@snefsu.net](mailto:pascal.anger@snefsu.net)